



Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 22 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Le ministère de l'Agriculture et l'Alimentation au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA)

du 24 au 28 février 2019

Hall 5A stand F035 - Parc des expositions de Villepinte

Pour sa 78e édition, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sera présent au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA) du 24 au 28 février 2019 au Parc des expositions de Villepinte. Rendez-vous incontournable des professionnels des métiers de l'agriculture et de l'élevage, le ministère sensibilisera notamment cette année les professionnels à la thématique générale de **l'innovation et du numérique** et les informera des dispositifs du volet agricole du GPI.

Le ministère se mobilise en proposant des animations et des démonstrations pour accompagner et sensibiliser les professionnels dans leurs démarches administratives et sur les évolutions des outils.


Partenaires du ministère pour cette édition 2019 :

- Partenaires du Grand plan d'investissement (BPI, FranceAgriMer, Régions, etc.)
- DRIAAC et leurs partenaires,
- DRAAF Hauts-de-France,
- Agence de Services et de Paiement,
- Organe interministériel Cybermalveillance.gouv.fr

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Inauguration du SIMA par Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation dimanche 24 février à partir de 10h

PROGRAMMATION du stand :

DIMANCHE 24 FEVRIER

Séquence

Le Grand plan d'investissement (GPI) au service de la transformation numérique du monde agricole

- 11h30 – 12h30 : Plateau télévisé de Terre-net dédié au volet agricole du GPI, organisé sur le stand du ministère, en présence de **Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

- Le plateau sera animé par Arnaud CARPON, journaliste de Terre-net :
 - composé d'acteurs spécialisés dans le GPI (aidant les professionnels à formaliser leurs projets),
 - Olivier ALLAIN, ambassadeur du volet agricole du GPI
 - Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale de la performance économique et environnementale du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
 - Florent GUHL, directeur de l'Agence Bio,
 - Christine AVELIN, directrice de FranceAgriMer,
 - Pascal LAGARDE, Directeur exécutif en charge de l'international, la stratégie, des études de BPI France et
 - Pascale GAILLOT, vice-présidente de la région Grand Est.

Cette émission sera diffusée en direct sur le site www.terre-net.fr et www.agriculture.gouv.fr avec un relais sur les réseaux sociaux.

Tout au long de la journée, des agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et ses principaux partenaires accueilleront les visiteurs sur le stand afin de leur présenter les dispositifs du volet agricole **Grand plan d'investissement (GPI)** doté de 5 milliards d'euros pour la transformation des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, de la pêche et de l'aquaculture.

Séquence

Développement du numérique dans le monde agricole

La Délégation au numérique et à la donnée sera présente sur le stand pour répondre aux questions des professionnels sur le développement du numérique dans le monde agricole et informer sur la marque #ImagineAgri.

Qu'est ce que la marque #ImagineAgri ? Lancé en mars 2017 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à l'occasion d'une journée de réflexion autour des usages du numérique en agriculture, le projet #ImagineAgri s'inscrit dans le cadre de la future feuille de route numérique du ministère. #ImagineAgri valorise et promeut les initiatives du ministère, de ses établissements et de ses opérateurs dans le domaine du numérique et des nouveaux services.

Le numérique bouleverse l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire plus profondément sans doute que dans d'autres secteurs. Cette révolution est estimée aussi importante que celle produite par l'arrivée de la mécanisation ou de la chimie dans les champs.

#ImagineAgri en quelques dates

- **mars 2017** : lancement de #ImagineAgri avec un atelier d'imagination créative organisée par le ministère autour des usages du numérique en agriculture, en partenariat avec la Villa Numéris ;
- **avril 2017** : nomination de François Moreau, délégué ministériel au numérique et à la donnée ;
- **juillet 2017** : #ImagineAgri est partenaire du DigitAgChallenge ;
- **juin 2017** : inauguration de #Digitag, l'institut Convergences en agriculture numérique ;
- **2018** : création du prix « Graine d'innovation » avec l'AFJA (Association des journalistes de l'agriculture et de l'alimentation) qui récompense un article ou un reportage sur des sujets prospectifs et innovants en termes d'agriculture, d'environnement, d'alimentation ou de ruralité ;
- **2019** : lancement de la plate-forme régionale « Agricultures du futur » avec la DRAAF Hauts-de-France.

Pour suivre l'actualité du numérique, rendez-vous sur : [Le Lab Alimagri](#)

LUNDI 25 FEVRIER

Séquence sur le Grand Plan d'Investissement

Dans le prolongement de la séquence du dimanche 24, la thématique du stand sera consacrée à l'information des professionnels sur les différents appels à projets et les soutiens financiers mis en place dans le cadre du volet agricole du GPI.

S'inscrivant dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier Ministre fin 2017, le **volet agricole du GPI est doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans (2018-2022)**. Il a vocation à être l'un des principaux instruments de la transformation des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois, de la pêche et de l'aquaculture. Il doit permettre d'accompagner les orientations stratégiques des plans de filière élaborés par les interprofessions, par la mise en œuvre de projets concrets dans les territoires.

Dans le prolongement des [États généraux de l'alimentation](#), cette transformation doit permettre d'améliorer la réponse de ces secteurs aux attentes du consommateur et du citoyen, ce qui nécessite une évolution profonde des pratiques, des modes et processus de production et de l'offre de produits.

MARDI 26 FEVRIER

Séquence de l'ASP

Présentation des métiers de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) liés aux nouvelles technologies et à l'innovation (dans les domaines informatiques, gestion de projets et contrôles PAC) : contrôleur des aides PAC, concepteur développeur informatique, chef de projet, chargé d'action, analyste fonctionnel dans les domaines du pilotage et de la gestion

Conférence : expérimentation sur le monitoring

Dans l'objectif d'anticiper la mise en œuvre de la nouvelle PAC l'Agence de services et de paiement participe à deux projets européens d'innovation technologique qui portent sur **le monitoring** et plus généralement sur la modernisation des outils de gestion de la PAC.

Le monitoring est un dispositif qui permet de suivre en continu les surfaces des exploitations agricoles grâce à des images satellites traitées par des algorithmes de classification et d'intelligence artificielle.

L'un des objectifs principaux de ce suivi en continu des exploitations est de mettre l'accent sur la prévention afin de tisser un véritable partenariat entre les services de contrôle de l'ASP et les agriculteurs.

Au niveau national, l'Agence est partenaire du ministère en charge de l'agriculture et de l'institut national de l'information géographique et forestière pour cette expérimentation.

- Ce contrôle « automatisé » permettrait :

- de mettre l'accent sur la prévention : signalement aux agriculteurs, si incohérence avec leur déclaration
- de réduire les contrôles sur le terrain : dans certains cas, les visites terrain ne seraient plus nécessaires
- d'éviter des visites multiples : comme pour les cultures intercalaires

Séquence de la DRAAF Hauts-de-France

- Des agents de la DRAAF des Hauts-de-France et un représentant de la Ferme 3.0 : présentation de la plateforme « Agricultures du futur » (vitrine pour les innovations agronomique et de pôle d'expérimentation de cultures originales) pour promouvoir les idées innovantes et le numérique au service de l'agro-écologie.

Cette plateforme, née d'un partenariat Etat-Région-Chambre régionale d'agriculture présente son ambition en ces termes : « Vous êtes agriculteur/trice et vous vous interrogez sur le numérique, le digital ? Vous avez une idée, un projet dans le numérique agricole et vous cherchez des interlocuteurs ? Vous vous demandez comment aujourd'hui, on peut lutter contre "l'agri-bashing" ? ». Ainsi, la plateforme vise à mettre en relation des professionnels ayant un projet agro-écologique viable avec des agriculteurs ou des novices souhaitant se lancer dans l'aventure. Les partages d'expériences et de données agricoles sont au cœur de ce dispositif qui a reçu la labellisation #ImagineAgri du ministère.

MERCREDI 27 FEVRIER

Séquence de la DRIAAF

Promotion auprès des agriculteurs la bioéconomie ainsi que l'innovation et l'agronomie autour du thème général : « Innover, diversifier et valoriser pour transformer l'agriculture »

La journée se déroulera en deux volets :

- 10h – 13h : animation sur la **bioéconomie** (le Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires - SERFBOT).

Sur la méthanisation (10h-10h45) : table ronde ayant pour thème « les conditions à réunir pour développer la méthanisation en Île-de-France », animée par le SERFBOT.

Sur les matériaux biosourcés (11h-11h45) : présentations des matériaux biosourcés avec la participation du Comité de liaison pour les matériaux biosourcés d'Île-de-France.

12h – 13h : **Remise du trophée de la bioéconomie 2019 au lauréat régional : Gâtichanvre** : Remise du trophée régional au lauréat régional par la DRIAAF, en présence de la Caisse régionale du Crédit agricole partenaire de ce trophée et des membres du jury (Ademe, DRIEA, DRIEE, Chambre d'agriculture, Préfecture de région, Conseil régional).

- 14h-17h - sera consacré à **l'innovation et l'agronomie** avec l'organisation de trois tables-rondes. Elles seront co-animées par le service régional d'économie agricole et le service régional de l'alimentation – SREA et SRAL.

Le SRAL interviendra aussi sur l'outil mission Ecophyt'eau (outil pédagogique visant à travailler sur la re-conception des systèmes de culture en filière grandes cultures). Cet outil est actuellement en cours de déploiement dans les lycées suivants : la Bretonnière et Saint Germain en Laye. Le programme des tables-rondes est le suivant :

Chambre d'agriculture et Arvalis (14h-14h45) afin de présenter l'innovation agricole en matière de réduction des produits phytosanitaires (ferme digitale, réseau météorologique, suivi biologique du territoire, expérimentations...).

Ferme de Grignon et lycée agricole et horticole de Saint-Germain en Laye (15h-15h45) : sur l'innovation : démonstration du robot désherbeur du lycée agricole et la ferme expérimentale de Grignon qui cherche à se convertir en bio à l'aide de techniques innovantes.

Fédération régionale des coopératives agricoles (FRCA) et Moulin de Brasseuil (16h-16h45) sur d'une part la maîtrise de la conservation des grains sans insecticides et les expérimentations et investissements menés et d'autre part la farine bio.

JEUDI 28 FEVRIER

Présence d'agents de **Cybermalveillance.gouv.fr**, assistance et prévention du risque numérique, organe interministériel de lutte contre la cybermalveillance. Les agents de cette cellule sensibiliseront les professionnels aux bonnes pratiques numériques pour se prémunir contre les cyber-attaques (explication du dispositif, diffusion des clips de sensibilisation sur les écrans du stand).

Fin de matinée : **Mini conférence de présentation** du dispositif de lutte contre la cybermalveillance.

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance. Il est porté, sous la forme d'un GIP, par des acteurs étatiques (Premier ministre/ANSSI, ministères de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances, de la Justice, du secrétariat d'État en charge du numérique) et des acteurs privés (collèges d'utilisateurs, de prestataires de service informatique et d'offres de solutions).

Il assure 3 missions :

- L'assistance aux victimes, sur la plateforme par une aide au diagnostic d'incidents de sécurité, la fourniture de conseils pratiques et la mise en relation avec des prestataires de proximité référencés sur l'ensemble du territoire français,
- La sensibilisation aux bonnes pratiques de sécurité numérique
- L'observation de la menace

Les publics cibles : les TPE/PME et les collectivités territoriales